



Ce vendredi 5 Mai 2017, des fromages blancs portant une date limite de consommation fixée au 4 mai 2017, ont été distribués par erreur dans les écoles maternelle de Ravine Vilaine et primaire de Tunnel Didier de Fort-de-France. Les responsables de cantine ont immédiatement procédé au **remplacement** de tous les produits concernés, initialement alertés par certains enfants, dont il faut saluer le sens de l'observation.

Ainsi, sur l'école maternelle de Ravine Vilaine, la totalité de ces produits ont été remplacés pour un effectif global de 83 enfants.

Concernant l'école de Tunnel Didier qui compte 97 élèves, les primaires avaient déjà consommé ces desserts au moment du remplacement. En conséquence 43 produits ont pu être retirés avant d'effectuer le second service. **Les produits concernés ont tous été identifiés et enlevés des stocks.**

La proximité de la date limite de consommation avec le jour du service (1 jour) et le strict respect de la réglementation sur le contrôle de la chaîne du froid limite le risque sanitaire.

Le maire de la Ville de Fort-de-France, Didier Laguerre, tient d'une part à **rassurer** les parents dont les enfants sont scolarisés dans ces 2 écoles, ainsi que l'ensemble des parents dont les enfants sont scolarisés à Fort-de-France.

Les services de la ville accorderont une attention toute particulière aux enfants et aux familles concernées par cet incident.

Le maire a par ailleurs rappelé au fournisseur ses obligations de strict respect d'une date limite de consommation (DLC) d'au moins 15 jours à partir du jour de livraison à la cuisine centrale.

Il a demandé aux unités de production des services de la Ville de redoubler de vigilance lors de la réception des produits de nos fournisseurs.

Le maire de la Ville de Fort-de-France, Didier Laguerre présente de sincères excuses à l'ensemble des familles et des enfants de ces deux écoles, pour cet incident regrettable.